



édito

Chères et chers membres,

Avec un hiver aux températures clémentes et à l'enneigement limité mais suffisant en altitude, puis un été au temps variable ponctué de vagues de chaleur en juin et en août, l'année 2025 a connu une fréquentation touristique record dans les Alpes, notamment en Anniviers

Au fil des ans, l'offre culturelle et d'activités touristiques s'étoffe dans la Vallée avec l'appui d'Anniviers Tourisme. Elle émane souvent d'initiatives locales auxquelles nombre de résidents secondaires s'associent bénévolement. AnniviersR2 contribue aussi régulièrement au financement de plusieurs d'entre elles (voir celles soutenues en 2025 en page 9). Une brève rétrospective montre que nos soutiens concernent principalement des projets de valorisation du patrimoine anniviarde (naturel ou bâti) et des manifestations culturelles. En outre, leur répartition géographique dans la Vallée est équilibrée. En 2025, AnniviersR2 a également fait un don exceptionnel en faveur de la commune de Blatten dévastée par l'effondrement du glacier de Birch.

En complément des activités proposées à ses membres (voir p.10), AnniviersR2 a organisé deux conférences publiques : celle d'hiver à Saint-Luc a permis de voyager dans les caves de la Vallée à la découverte du vin du Glacier, et celle d'été à Chandolin de découvrir l'organisation et les interventions souvent spectaculaires du secours régional en Anniviers.

Particulièrement rapide et marqué dans les Alpes, le réchauffement climatique a notamment pour effet d'aggraver les dangers naturels. C'est pourquoi nous avons consacré notre dossier à leur prévention en Anniviers (p.3 à p. 9). La concrétisation de ces dangers peut être source d'inquiétude mais les mesures prises en Suisse pour en limiter les risques sont rassurantes. Notre dossier 2025 complète ceux consacrés au tourisme quatre saisons en 2024 et à la transition énergétique en 2023, qui constituent des formes de réponse constructives au changement climatique.

L'automne 2025 restera marqué par le vote sur l'abolition de l'imposition de la valeur locative et, conjointement, la possibilité pour les cantons d'instituer un impôt sur les résidences secondaires. Leur mise en œuvre constitue un défi complexe. AnniviersR2 plaidera avec détermination pour que toute mesure cantonale ou communale soit proportionnée et équilibrée, construite dans un dialogue ouvert avec les représentants de tous les propriétaires et s'inscrive dans une vision cohérente du développement touristique et résidentiel du Val d'Anniviers.

Michel Mathys, Président

sommaire

- 1 **Éditorial**
- 3-9 **La prévention des dangers naturels en Anniviers**
 - Les grandes catégories de dangers naturels
 - Une aggravation récente : dégel du pergélisol et violence des orages
 - Aperçu de la gestion des dangers naturels en Suisse et en Anniviers
 - Comment s'opère la prévention des dangers naturels ?
 - À propos de quelques dangers naturels en Anniviers
 - Pour conclure : vers un autre regard ?
- 9-10 **Soutiens**
- 11 **Activités**
- 12 **Dates et contact**

Comité d'AnniviersR2

Président

Michel MATHYS

Vice-Président

Jean-Marie PIEMONTESE

Secrétaire

Jacqueline BOTTERON (jusqu'au 31.12.2025)

Trésorier

André DEOM

Communication

Sarah BALGERA

Dominique FREI, rédacteur (jusqu'au 31.12.2025)

Activités

Jean-Marie PIEMONTESE

Relations sociétés de développement

Dominique FREI (jusqu'au 31.12.2025)

Représentants villages

Chandolin Jacqueline BOTTERON
(jusqu'au 31.12.2025)

St-Jean et Grimentz Sarah BALGERA

St-Luc Dominique FREI
(jusqu'au 31.12.2025)

Vérificateurs des comptes

Eric MENOTTI

Thomas CHARLET

Pourquoi Amoyiches ?

Amoyiches désigne initialement, en patois anniviar, les vaches étrangères à la vallée prises en location pour l'estivage, puis les épouses d'Anniviards d'origine extérieure à la Vallée. À notre époque, il qualifie, de façon humoristique, des personnes qui résident en Anniviers mais sans en être originaire.

La prévention des dangers naturels en Anniviers

Les régions alpines, le Valais notamment, sont particulièrement exposées aux dangers naturels de par leur topographie, leurs caractéristiques géologiques et les effets du réchauffement climatique. Ces dangers sont multiples et variés. De quels types sont-ils ? quelles en sont les causes ? quels risques représentent-ils ? comment les pouvoirs publics et la Commune y font face ?

La prévention des dangers naturels consiste à les identifier, à les évaluer, à comprendre les processus à leur origine et à prendre les mesures nécessaires pour réduire les risques qui en découlent. La prévention est un volet primordial de leur gestion. Elle précède ceux des *interventions de secours* et des *actions curatives* destinées à réparer les dommages, à remettre en état ou à rétablir un fonctionnement dès qu'un risque s'est concrétisé. Des *mesures correctives* peuvent parfois suivre. Elles visent à agir sur les causes des risques afin d'éviter qu'ils surviennent à nouveau ; ils ont donc une dimension préventive.

Les grandes catégories de dangers naturels

Dans les régions montagneuses, le relief accidenté, fait de pentes de grandes amplitudes et de fortes déclivités, accentue les dangers qualifiés de gravitaires, car engendrés par l'attraction terrestre : la gravité, phénomène physique d'attraction de tout corps vers le centre de la terre, donc vers le sol ; c'est là un effet de la gravitation (force fondamentale d'attraction universelle entre les masses). En Anniviers, les dangers gravitaires constituent les principaux risques ; ils sont de nature hydrologique, comme les crues, et/ou surtout géologique.



Les séismes ou tremblements de terre constituent une autre catégorie de dangers naturels, qui se produisent principalement à la limite des plaques tectoniques, l'africaine et l'eurasienne pour la Suisse ; peu fréquents et de magnitude généralement faible en Suisse, c'est en Valais que l'aléa sismique y est le plus élevé, notamment sur la rive droite du Rhône. S'y ajoutent les incendies de forêt, souvent liés aux conditions météorologiques et parfois d'origine humaine ainsi que des phénomènes météorologiques extrêmes tels les précipitations intenses (orages violents, chutes de neige abondantes) ou tempêtes ; le réchauffement climatique semble accélérer leur fréquence et renforcer leur ampleur.

Étant les plus nombreux, les dangers gravitaires se décomposent en plusieurs catégories selon leur nature :

- les crues, caractérisées par de forts et rapides accroissements du débit et du niveau des cours d'eau avec parfois un débordement de leur lit qui peut éroder leurs berges et provoquer des inondations lorsque l'eau submerge des zones proches des rives ;
- les avalanches, glissements d'une masse de neige qui dévalent les pentes, provoqués par une rupture brutale du manteau neigeux ;
- les laves torrentielles, mélanges d'eau, de sédiments, de roches et d'autres matériaux solides qui dévalent le long de torrents ou de ravins à grande vitesse et avec une puissance considérable¹ ; elles sont souvent consécutives à des précipitations intenses, sont favorisées par le dégel du pergélisol (permafrost en anglais) qui déstabilise les sols ; elles se forment notamment en aval des glaciers rocheux ;
- les glissements de terrain consécutifs à des précipitations intenses et à l'infiltration d'eau de surface ou à la circulation d'eau souterraine, dans des zones pentues souvent végétalisées, au sous-sol instable ;
- par ordre de gravité croissant, les chutes de pierres et de blocs, les éboulements, les écroulements, qui sont des mouvements brusques et rapides de masses rocheuses ;
- enfin, les effondrements comme celui du glacier du Birch dans le Lötschental qui a enseveli une grande partie du

¹ Le terme de laves s'explique en référence aux laves volcaniques de par leur consistance visqueuse due à leur forte densité, qui permet à des grosses masses rocheuses (notamment des blocs de pierre) d'être charriées en surnageant à leur surface ainsi que par leur potentiel destructeur.

Nous avons répondu à l'appel de fonds de la Société de développement (SD) de Saint-Luc pour la création du sentier didactique et interactif conduisant au Phare de Griolet au sommet du Rothorn. Il fut imaginé en 1866 par Ernest Griolet, Français domicilié à Genève, passionné de montagne, membre du Club alpin suisse, bienfaiteur et citoyen d'honneur de Saint-Luc. Sa première pierre fut posée le 29 juillet 1866 lors d'une grande fête interrompue par un vent impétueux ; le phare fut finalement achevé et inauguré en 1991, à l'occasion des 700 ans de la Confédération, sous les auspices de la SD de Saint-Luc. Celle-ci célèbre ses 90 ans en parachevant et modernisant le projet initial.



Nous avons également soutenu le projet de circuit photographique qui jalonne le village de Chandolin de panneaux reproduisant des œuvres du peintre suisse Edmond Bille (1878-1950) dans les lieux auxquels elles se réfèrent. Celui-ci découvrit Chandolin en 1899 et construisit le Chalet des Mélèzes, en 1904, qui surplombe toujours le vieux village, et y résida fréquemment.



Don exceptionnel pour les habitants de Blatten

L'effondrement catastrophique du glacier du Bietschhorn, le 28 mai dernier, a dévasté le village de Blatten et détruit la quasi-totalité de ses habitations. AnniviersR2 a participé au large mouvement de solidarité de la population suisse par un don de CHF 5'000 à la Fondation Blatten qui assure la distribution des aides financières aux habitants.

Précédemment, à la suite de la crue dévastatrice de la Navizence du début juillet 2018, d'une ampleur encore inconnue, AnniviersR2 avait contribué au financement du projet de sécurisation du lit de la rivière via la Fondation de Parrainage suisse pour les communes de montagne par un don de CHF 10'000. A noter que les travaux de sécurisation effectués avant la crue, aussi exceptionnelle, de fin juin 2024 ont fait preuve de leur efficacité. Un soutien avait également été accordé au FC d'Anniviers dont le terrain de jeu de Mission disparut sous les flots. Il est maintenant reconstruit à Vissoie.

Un aperçu des soutiens précédemment accordés

En une dizaine d'années, AnniviersR2 a soutenu 23 projets et 10 manifestations dont les 4 festivals et concerts annuels donnés en Anniviers, les autres manifestations étant des événements sportifs, commémoratifs ou culturels comme, par exemple, des pièces de théâtre jouées en plein air, en Anniviers.

Des aides diversifiées

Par principe, les aides s'inscrivent dans les domaines de la culture, du sport, du respect et de la valorisation du patrimoine annivierd qu'il soit naturel ou bâti. Dans les faits, les soutiens accordés au patrimoine sont les plus fréquents, 13 au total, qu'il s'agisse de sa découverte par des fouilles archéologiques (au Toûno et à Tiébagette - Fang), de sa préservation (raccard Carro Villa à Saint-Luc, église Sainte-Barbe à Chandolin), de sa valorisation (revitalisation du chemin des Planètes, Phare de Griolet), et aussi de son caractère immatériel (fifres et tambours d'Ayer et de Saint-Luc). Les soutiens à des initiatives culturelles, au nombre de 7, portent sur la musique, la littérature et la peinture. Trois manifestations sportives en Anniviers (ski, parapente et cyclisme) ont bénéficié d'une aide financière ainsi que 2 équipements durables destinés aux enfants (Indoor Park à Grimentz et parc aventure de Tignousa). Les autres soutiens, mis à part les 3 accordés lors de catastrophes naturelles, n'entrent pas dans des catégories homogènes.

Une large couverture géographique

AnniviersR2 est aussi attentif à une répartition géographique équilibrée dans l'attribution des aides accordées. Rétrospectivement, elles se répartissent ainsi selon les villages : Ayer, 1; Grimentz, 2; Vissoie, 4; Zinal, 4; Chandolin, 5; Saint-Luc, 6; alors que 7 autres sont hors localité et leur portée concerne toute la Vallée.

Demande de soutien 2026

Le comité d'AnniviersR2 veille à l'attribution équilibrée des aides en réponse aux demandes qui lui sont adressées dans les limites du budget approuvé par l'assemblée générale.

Date limite de réception des dossiers pour l'année prochaine: 28 février 2026.

dates

- 29.12.2025
Assemblée générale annuelle
16h00 - 17h30
Salle polyvalente de St-Luc
Accès réservé aux membres d'AnniviersR2
- 29.12.2025
Conférence
18h00
Salle polyvalente de St-Luc
Accès ouvert au public
Glaciers et population de montagne : des archives du passé aux questions du futur
par M. Amédée Zryd, docteur en sciences naturelles ETHZ, physicien EPFL, glaciologue et président de la fondation La maison des Alpes.

Responsable de la publication

Michel Mathys

Responsable du projet

Sarah Balgera

Rédacteur

Dominique Frei

Date de clôture de rédaction:

12 octobre 2025

Mise en page & impression

Imprimerie d'Anniviers Vissoie



contact

AnniviersR2

Case postale 19

CH-3961 St-Luc

info@anniviersR2.ch

www.anniviersR2.ch

adhérez

Vous êtes propriétaire d'une résidence secondaire en Anniviers mais pas encore membre d'AnniviersR2 ?

Rejoignez-nous en remplissant le formulaire d'adhésion sur le site www.anniviersr2.ch/adhesion ou par e-mail en vous adressant à info@anniviersR2.ch

Cotisation annuelle: CHF 40.- par ménage
IBAN CH25 0900 0000 1727 0897 2

